

L'aide en question

La fripe occidentale sape l'Afrique

7 000 tonnes de vieux vêtements provenant de dons sont importées chaque année par le Sénégal. Une concurrence insupportable pour les producteurs locaux.



Dakar. Tailleurs et entreprises de confection sont les premiers perdants de cette déferlante.

A l'ombre de son étal de jeans bien repassés, Moussa Dieng, 28 ans, s'efforce de garder le moral. Aujourd'hui à Toubatoul, demain à Rufisque, il fait cinq à six marchés hebdomadaires par semaine, dans cette région du Sénégal, pour écouler une balle de fripes. «J'en ai assez, souffle-t-il. Je voudrais vendre autre chose. Il y a trop de concurrence et les bénéfices sont faibles». Il estime gagner 22 euros par balle de 45 kg. Moins les frais de transport, car il s'approvisionne toutes les

deux à trois semaines au marché de Colobane à Dakar. Sur ce marché, où les balles de fripes s'amoncellent, d'interminables négociations se nouent, des importateurs aux grossistes, des commerçants aux vendeurs ambulants... Le commerce de la fripe faisant vivre ainsi de nombreuses familles au Sénégal. Mais, souvent, avec un revenu inférieur à la moyenne nationale (68 euros par mois).

La friperie ne date pas d'hier. Les rebuts des armées napoléoniennes avaient déjà

à l'époque une seconde vie dans les colonies. Aujourd'hui, ce sont les dons de vieux habits aux associations caritatives qui alimentent ce marché, par l'intermédiaire d'entreprises privées (voir encadré). Ce commerce ancien a vraiment explosé dans les années 80, quand l'ouverture des marchés dictée par le FMI et la Banque mondiale a provoqué une chute importante du pouvoir d'achat des Sénégalais. Selon les estimations des services de douanes, environ 7 000 tonnes de fripes sont importées chaque année au Sénégal, soit près de 20 % en valeur et 70 % en volume du marché intérieur de textile. La moitié venant d'Europe (2 000 tonnes de France en 2003). Une part qui tend à se réduire au profit des États-Unis depuis la baisse dollar.

LES JEUNES, PREMIERS CONSOMMATEURS

Autrefois réservées aux plus pauvres, les fripes habillent désormais la majorité des Sénégalais, à l'exception des femmes âgées encore très attachées aux pagnes. Les plus gros consommateurs sont sans conteste les jeunes, très influencés par les médias occidentaux et très friands de vêtements griffés. Et puis, bien sûr, les pauvres qui n'ont plus les moyens de s'habiller chez les tailleurs, ni d'acheter les vêtements neufs vendus sur les marchés.

Les traditionnels tailleurs de quartier, un métier exercé majoritairement par les hommes au Sénégal, et les entreprises de confection sont les premiers perdants de cette déferlante occidentale. La plupart ne travaillent plus que pour la *tabaski* et la *korité* (fêtes traditionnelles musulmanes), la rentrée des classes et les plus chanceux pour les touristes. Même les tailleurs confec-

tionnant des vêtements occidentaux ne résistent pas face à la concurrence déloyale de ces vêtements d'occasion vendus à très bas prix – puisqu'ils proviennent de dons. «La fripe est vendue à un prix en dessous de la valeur de la matière première, sans parler du travail... C'est une catastrophe pour tout le secteur de la confection», assure Jean-Claude le Goff du Seres, un bureau d'étude français travaillant sur le textile en Afrique de l'Ouest.

Les difficultés rencontrées par le secteur de la confection entraînent par ricochet la crise de toute la filière textile : tissage, filage, teinture... «Aujourd'hui sur les six unités industrielles mises en place depuis les années 80 au Sénégal, seule Indosen fonctionne plus ou moins», assure Jacky Daucet, de l'Organisation des professionnels des industries coton et textile (Opict), une cellule d'appui technique financée par l'Union européenne. «Evincée petit à petit par le commerce de la friperie, ce secteur souffre aussi de son manque de compétitivité lié, en particulier, à des machines vétustes, une formation professionnelle inexistante et un manque de matières premières de qualité», résume une étude sur le textile et habillement au Sénégal de la mission économique de l'ambassade de France, de juin 2004.

Le secteur pâtit aussi de l'absence de politique volontariste de soutien. Gora Athj, président de

la Fédération nationale des professionnels de l'habillement (Fenaph), un syndicat qui regroupe plus de 10 000 tailleurs et entreprises de confection a carrément abandonné la bataille. Il a mené, il y a cinq ans (sous Abdou Diouf, le président précédent) une campagne auprès des parlementaires pour dénoncer la fripe. En vain... «Nous avons demandé au gouvernement d'appliquer la loi sur les uniformes obligatoires à l'école afin de soutenir notre activité. Nous avons proposé deux tenues par an à 10 euros, sachant qu'au-

La réaction des associations caritatives

Entre paternalisme et pessimisme

A QUOI SERVENT LES VIEUX habits que nous donnons ? A habiller les nécessiteux en France. Pas seulement. Seuls 7 à 10% des 160 000 tonnes de vêtements que nous donnons chaque année aux associations caritatives (Relais, Secours Catholique, Croix Rouge, Association des paralysés de France...) sont distribués ou vendus à un prix symbolique dans les vestiaires associatifs. Et environ 35% des vêtements de seconde main sont exportés en Afrique et en Europe de l'Est... Le reste, trop abîmé, soit 50 à 60% des dons, est recyclé, transformé en chiffon ou incinéré en déchetterie.

La récupération de textile permet au Relais de récolter 20 millions d'euros par an, à l'APF, un peu plus de 15 millions d'euros... Les associations financent ainsi leurs activités caritatives. Parfois au profit

aujourd'hui les parents dépensent en moyenne 30 euros par enfant. Les responsables politiques nous ont donné leur accord, mais rien ne s'est passé...», déplore Gora Athj. Pour Laay Diaara, un autre industriel de la confection, il ne fait pas de doute que la puissance

des lobbys des importateurs sénégalais est à l'origine de ces choix politiques. «Ils ont les moyens de financer des blocages!»

regrette-t-il. Depuis toujours, le gouvernement a vu dans la fripe l'occasion de s'assurer la paix sociale et d'apporter une réponse à la pauvreté. Aujourd'hui, il est surtout préoccupé par la fraude généralisée depuis la libéralisation du marché en 1996.

«Les importateurs minorent le prix de la marchandise pour payer moins de droits de douane (44% toutes taxes comprises). Et beaucoup de vêtements neufs ou dégriffés entrent dans les conteneurs de fripes en cachette», explique un chef du service des

des pays du Sud. Mais rares sont celles qui sont conscientes du paradoxe. Plus grave, le discours de certaines oscille entre paternalisme néocolonial et afro-pessimisme cynique. Pierre Duponchel, le gérant du Relais, considère ainsi que «cette question de la concurrence avec le textile local, c'est du baratin. C'est un discours généreux tiers-mondiste qui ne sait pas ce qui se passe en Afrique...». Seul le Secours catholique semble avoir pris la mesure de l'enjeu. «Nous avons été interpellés par notre réseau international sur les effets néfastes de ce commerce sur le secteur textile local des pays pauvres, explique Jacques Bourgeois du Secours catholique. Du coup, depuis quelques années nous réduisons la collecte de vêtements. Mais ce n'est pas facile!» ■

S. K.

douanes du port qui souhaite garder l'anonymat. Mais contrôler ce commerce n'est pas chose aisée, puisque presque tout se passe dans le secteur informel. Les importateurs sénégalais de fripes américaines ne paient pas forcément la marchandise en devise. Il y a beaucoup de troc ! «Cinq ou six douaniers seulement contrôlent les 7 000 tonnes de fripes importées par an», explique le responsable des douanes. Alors faut-il en finir avec la fripe ? Personne, au Sénégal, même parmi les professionnels du textile, n'y songent sérieusement. Le travail de sape sur la production locale est allé trop loin. «Il y a un dysfonctionnement, quelque chose d'ordre éthique qui ne va pas», s'insurge l'abbé Jean-Marie Ndour de Caritas Sénégal qui ne peut plus recevoir de dons de fripes depuis que la libéralisation en 1996 a mis fin à l'exonération fiscale dont bénéficiaient les associations. «Et puis, c'est de la poudre aux yeux : les pauvres peuvent s'habiller, en effet. Mais qu'est-ce que l'on va devenir ? Les Sénégalais ne peuvent pas tous vivre de commerce !» ■ SABRINA KASSA

“Sur les six usines créées en 1980, une seule fonctionne”